

**Collectif opposé  
au projet d'implantation  
d'AMAZON en Alsace**

Contact :

Le Chaudron des Alternatives de Centre Alsace  
[contact@chaudrondesalternatives.fr](mailto:contact@chaudrondesalternatives.fr)

Le 17 juillet 2020,

A l'attention de Monsieur Claude Hauller,  
Président de la Communauté de communes  
du Pays de Barr,  
(Copie à tous les maires du Pays de Barr)

***Projet d'implantation d'un centre logistique AMAZON sur le ban communal de Dambach.***

Le président du Pays de Barr, M. Scholly, nous a adressé le 15 juin un courrier nous informant des négociations confidentielles entre le *Pays de Barr* et la multinationale Amazon. Nous lui avons adressé en réponse une **demande de révélation des clauses de confidentialité** signées avec Amazon. Vous étiez en copie de ce courrier au titre de votre fonction de maire de Dambach-la-ville, ainsi que les autres maires de la communauté de communes.

A ce jour aucune réponse ne nous est parvenue. Au titre de vos fonctions de nouveau Président du Pays de Barr le présent courrier reformule notre demande de mise à disposition de ces documents sur la base des révélations qui suivent.

Dans le courrier qui nous a été adressé M. Scholly, nous avons découvert que le *Pays de Barr* a été saisie à l'automne 2019, « **et sous le couvert de l'anonymat** », d'une initiative portant sur le déploiement d'une opération d'envergure. Et que « **le porteur du projet (Amazon) avait sollicité au mois de novembre 2019 une audience auprès de M. le Préfet du Bas-Rhin, en présence des représentants attitrés de la Communauté de communes du Pays de Barr, à l'issue de laquelle il avait été indiqué que les services de l'état resteraient à disposition des acteurs impliqués pour accompagner les démarches engagées.** ». Ces propos révèlent l'existence de démarches déjà engagées en novembre avec une promesse d'accompagnement par les services de l'état (émise par M. le Préfet).

Le président Scholly y indique aussi que c'est consécutivement à une rencontre avec M. le Préfet du Bas-Rhin, « **en parfaite connaissance de cause et à l'appui d'éléments éclairants, que le Conseil de Communauté s'était emparé du sujet lors de sa séance extraordinaire du 17 décembre 2019, au respect de la clause de confidentialité requise, en l'habilitant ( M. Scholly) de manière restrictive à poursuivre les pourparlers avec l'opérateur lui permettant de progresser dans des études préliminaires de faisabilité** ».

Dans l'édition en ligne de France bleue Alsace, du 22 mai 2020, il est rapporté : « **Selon Gilbert Scholly, la majorité des élus de la communauté de communes ont soutenu le projet lors d'une réunion à huis clos, avant les élections municipales et la crise du coronavirus** ».

Dans l'édition en ligne de 20' Strasbourg du 1<sup>er</sup> juin 2020 M. Scholly est encore cité : « **Le conseil communautaire m'a autorisé à discuter avec Amazon en fin d'année dernière. Pour l'instant, il n'y a pas d'accord, des avocats s'entretiennent avec des avocats** ».

Le 3 juin dans Médiapart, sous le titre "Amazon lorgne sur l'Alsace pour implanter un centre géant" Justin Carette cite le président Scholly : « ***Pour l'instant, ce n'est pas acté, mais c'est vrai que nous avons des discussions avec eux (AMAZON) depuis le deuxième trimestre 2019. Nous avons déjà rencontré certains représentants mais nous avons signé une clause de confidentialité*** ».

Nous relevons au final que depuis le dernier trimestre 2019 il est question dans les démarches du Pays de Barr avec Amazon :

- d' «une réunion à huis clos»,
- que «des avocats s'entretiennent avec des avocats » ; ce qui semble révéler un réel état d'avancement dans les négociations,
- que vous avez «*déjà rencontré certains représentants mais nous avons signé une clause de confidentialité* »,
- «*que les services de l'état resteraient à disposition des acteurs impliqués pour accompagner les démarches engagées* »,
- Que vous réaffirmez et confirmez une seconde fois l'existence et le «*respect de la clause de confidentialité requise*»,

Nous déplorons à travers ces propos et méthodes les lacunes et limites du "dialogue" démocratique dans votre collectivité. En particulier la non association, problématique, des citoyens aux processus décisionnels. Du fait aussi de l'absence d'informations suffisantes et éclairantes aux citoyens. Comme bien souvent les services instructeurs sont juges et parties dans les grands dossiers. Ce que nous semblons observer dans le présent dossier par une position étonnante de M. le préfet du Bas-Rhin.

Nous constatons aussi que les compositions des commissions de réflexions et de décisions privilégient toujours les "aménageurs", au détriment des "protecteurs", dans les grands projets et dans les procédures à fort impact environnemental et/ou social ; comme nous déplorons que le plupart des projets arrivent trop tard dans les phases de discussion et de négociation et génèrent in fine des rapports souvent conflictuels entre les parties opposés.

Nous ne nous satisfaisons donc pas de projets qui sont présentés comme allant de soi, ou comme une réponse à une question qui n'a pas été posée collectivement. Le projet d'implantation d'Amazon à Dambach-la-ville tel qu'instruit par le *Pays de Barr* illustre parfaitement ces constats.

Nous rappelons que le président et les élus d'une collectivité publique locale assurent une mission de service public et ont devoir de transparence à l'égard de leurs administrés. La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, codifiée au livre III du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), a institué le principe de la liberté d'accès aux documents administratifs.

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) a exprimé d'une manière claire, dans un avis datant de 2018, "*que conformément à la doctrine constante de la commission, la présence d'une clause de confidentialité ne saurait, à elle seule, justifier la non-communication de documents.*"

Pour ces différentes raisons nous vous demandons, M. le président, de rendre public dans les meilleurs délais, en nous les adressant, l'ensemble des actes et documents administratifs relatifs aux négociations menées et engagements signés avec l'entreprise Amazon.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le président en l'assurance de nos très respectueux sentiments.

Le Chaudron des Alternatives

## **Collectif opposé au projet d'implantation d'Amazon en Alsace**

*Le Chaudron des Alternatives*

avec

**Alsace Nature**, Les Amis de la Terre France, **Alternatiba France**, Alternatiba Strasbourg, **ANV Cop21 Strasbourg**, ANV Cop21 France, **Association Femmes Actives de Sélestat**, Association Nature et Vie, **Association Tiefenbach Environnement**, ATTAC France, **Collectif Citoyen Pour le Climat Strasbourg**, Collectif Grand Contournement Ouest Non Merci, **Collectif national pour le commerce de proximité**, Confédération des commerçants de France (CDF), **La confédération Paysanne Grand Est**, Damb'Nature, **Duppigheim Qualité de Vie**, Echoval, **Extinction Rebellion Strasbourg**, Les fédinois contre le GCO, **FNAUT-Grand Est**, France Nature Environnement, **Gilets Jaunes Chatenois**, Gilets Jaunes Sélestat, **Gilets Jaunes Strasbourg**, Greenpeace Strasbourg, **Groupe Local Piémont d'Alsace Nature**, Linux Informatique Sélestat, **Monnaie Locale 68 La Cigogne**, Monnaie Locale 67 Le Stuck, **NARTECS**, Nous voulons des coquelicots Sélestat, **Oxfam Strasbourg**, OPABA, **Réserve du Bischnoï**, Résistance à l'Agression Publicitaire Strasbourg (RAP), **Schillick Ecologie**, Stop Fessenheim, **Strasbourg Respire**, Touch'Art, **TRAJET**, Youth for Climate Strasbourg, **Zéro waste France**, Zéro déchet centre alsace, **Zéro déchet Strasbourg**, Comité pour la sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, **Une nouvelle dynamique pour Benfeld**, Mouvement pour une Action Non violente (MAN), **Ecocitoyens d'Ebersheim**, Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle Mulhouse (ADRA), **Les Amis de la Confédération Paysanne Grand Est**, Comité local d'ATTAC Strasbourg.

**Commerçants et artisans locaux** : Jardins de Gaia, Domaine Moritz, Les Jardins en Chantant, Emmâus Mundolsheim, Le panier du maraicher, Coop Les Oies Sauvages Colmar, Optic premier regard Sélestat, Boulangerie Pain de la Vigne Sélestat, Boutique Little Nuage, Institut bionaturel Sélestat, La pause gourmande Sélestat, Le petit atelier